

Le 23 juin 2016

PAR COURRIEL

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Direction – Affaires réglementaires et
environnement

75, boul. René-Lévesque Ouest
22^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone: (514) 289-2927
Courriel : hebert.francois.g@hydro.qc.ca

Référence : Suivi de la décision D-2016-033 (dossier R-3933-2015)

Objet : Clarifications demandées concernant le chauffe-eau à trois éléments

Chère consœur,

Comme convenu, vous trouverez ci-joint les réponses du Distributeur aux questions formulées par la Régie lors de la rencontre administrative du 6 juin 2016 relative aux chauffe-eau à trois éléments.

Respectueusement, le Distributeur espère que ces réponses, de même que toute l'information fournie lors de la rencontre administrative et dans le cadre du dossier R-3933-2015, notamment, sauront rassurer la Régie sur le sérieux et la rigueur de la démarche ayant entouré l'analyse de cet appareil par les experts du LTE.

Je vous prie d'agréer, chère consœur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur – Affaires réglementaires et environnement

(s) François G. Hébert

François G. Hébert

c.c. M^e Éric Fraser

p.j. Clarifications demandées par la Régie relatives au chauffe-eau à trois éléments